

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue le mercredi 21 décembre 2022 à 19h00 à la salle Réjean Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
Mme Anne Langevin, conseillère
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Yves St-Jacques, conseiller
Mme Marie-Anne Poulin, conseillère

Monsieur Jim Smith, directeur général

Présence dans la salle : Un (1) auditeur.

Absence motivée :

Mme Annie Galipeau, conseillère et maire substitut
M. André Benoit, conseiller

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R22SE12-274

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marie-Anne Poulin,
Il est résolu à l'unanimité;

Que l'ordre du jour soit adopté, tout en gardant le point varia ouvert;

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Vérification du quorum;
 - 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire;
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023.
3. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL MUNICIPAL

R22SE12-275

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

Sur une proposition de Charles Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2023 soient adoptées telles que présentées ci-dessous :

MUNICIPALITÉ DE MESSINES

Budget 2023

REVENUS	2022	2023	
Taxes sur la valeur foncière	2 272 885 \$	2 425 986 \$	
Total sur une autre base	358 995 \$	375 545 \$	
Paiements tenant lieu de taxes	15 770 \$	11 644 \$	
Transfert	445 305 \$	544 612 \$	
Autres revenus	117 480 \$	125 950 \$	
TOTAL DES REVENUS	3 210 435 \$	3 483 737 \$	
DÉPENSES	2022	2023	
Administration générale	601 575 \$	637 085 \$	
Sécurité publique	331 430 \$	384 540 \$	
Transport	824 195 \$	885 175 \$	
Hygiène du milieu	421 705 \$	501 864 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	123 885 \$	126 925 \$	
Loisirs et culture	333 240 \$	341 243 \$	
Frais de financement	87 105 \$	84 845 \$	
Autres activités de financement	487 300 \$	522 060 \$	
TOTAL DES DÉPENSES	3 210 435 \$	3 483 737 \$	
TAUX DE TAXATION	2022	2023	Écart
Taxes foncières générales	0.6732	0.7203	-0.0336 \$
Sûreté du Québec	0.0773	0.0790	-0.0151 \$
Quotes-parts MRC (sur la valeur foncière)	0.1107	0.1101	-0.0176 \$
Quote-part de la RIAM	0.0000	0.0111	
Règlement d'emprunt CMC	0.0117	0.0122	- 0.0003 \$
Règlement d'emprunt Centre sportif	0.0134	0.0134	-0.0032 \$
Règlement d'emprunt PIIRL	0.0145	0.0148	-0.0035 \$
Règlement d'emprunt garage municipal	0.0122	0.0121	-0.0029 \$
Total taxes générales	0.9130	0.9730	0.0600 \$
Tarifcation pour services			
Taxe matières résiduelles (résidentielle)	160.00 \$		
Taxe d'ordures		121.00 \$	
Taxe matières recyclables		37.50 \$	
Taxe matières organiques		38.00 \$	
Taxe gestion des boues septiques (résident)	122.00 \$	119.00 \$	- 3.00 \$
Total tarification pour services:	282.00 \$	315.50 \$	33.50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA RÉUNION

R22SE12-276

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Yves St-Jacques,
Appuyée par Anne Langevin,
Il est résolu à l'unanimité

De lever de la séance extraordinaire à 19h10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général